



Assemblée générale

Distr. générale
13 octobre 2004
Français
Original: anglais/russe

Cinquante-neuvième session

Première Commission

Point 72 de l'ordre du jour

Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction

Lettre datée du 12 octobre 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une déclaration publiée par le Ministère des affaires étrangères de l'Ukraine le 9 octobre 2004 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 72 de l'ordre du jour de la cinquante-neuvième session.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Valeriy Kuchinsky

**Annexe à la lettre datée du 12 octobre 2004 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de l'Ukraine auprès de l'ONU**

[Original : russe]

**Déclaration du Ministère des affaires étrangères
de l'Ukraine, en date du 9 octobre 2004**

Les conjectures que l'on a vu formuler récemment dans les médias, selon lesquelles des armes biologiques ou leurs composants auraient servi à empoisonner un des candidats à la présidence de l'Ukraine, donnent une image internationale déformée de notre pays.

L'Ukraine, État partie à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, respectant strictement et scrupuleusement ses obligations internationales au sein de l'Organisation des Nations Unies, n'a jamais possédé ni produit d'armes biologiques et n'a nullement l'intention de le faire à l'avenir.

Aussi le Ministère des affaires étrangères de l'Ukraine compte-t-il informer par la voie diplomatique, à titre complémentaire, les organisations internationales compétentes de la situation de fait, afin d'empêcher que d'aucuns, poussés par des motivations politiques, fassent sur ce thème des déclarations qui s'inscrivent dans le contexte préélectoral ukrainien et portent atteinte à l'autorité du pays dans le monde.
